

17.2 Conditions particulières relatives à My Data Capture

17.2.1. Livraison des fichiers/ informations

Le Contractant ou le Membre (ci-après « l'Utilisateur ») est tenu de faire exporter toutes les données nécessaires au service My Data Capture (ci-après le « Service »), de vérifier qu'elles sont précises et complètes et de les livrer sous la forme demandée (ci-après le « Format »), même s'il s'agit de données qu'il obtient de tiers. À ce propos, il est en particulier renvoyé à l'article 14.1.3 des Conditions générales de GS1 qui sont d'application. GS1 n'a aucune obligation de contrôle du contenu et de la forme des informations livrées dont l'Utilisateur est responsable, quel que soit le mode de livraison des informations choisie par l'Utilisateur, qu'il implique ou non l'intervention de GS1 (par téléchargement des fichiers ou importation des données au nom et pour le compte de l'Utilisateur).

17.2.2. Le Service

Le Service qui peut être acheté auprès de GS1, laquelle est habilitée à faire appel à des tiers pour le fournir, est livré au mieux des capacités de GS1, qui ne prend qu'un engagement de moyens. Le Service consiste à recueillir des informations à partir des fichiers livrés par l'Utilisateur pour les convertir ensuite de manière structurée en données fournies à l'Utilisateur sur une base « as-is ». Après traitement automatique, les informations fournies sont intégrées et présentées de manière structurée dans une feuille de calcul Excel. Après leur contrôle par l'Utilisateur, elles peuvent enfin être chargées dans My Product Manager Share (GS1).

En utilisant le Service, l'Utilisateur confirme donc savoir et accepter que GS1, GS1 AISBL et les Organisations membres, ainsi que leurs partenaires, ne garantissent d'aucune manière la précision, l'exactitude ou le caractère actuel des informations fournies par l'Utilisateur ou des données qui en résultent après traitement.

L'Utilisateur est soumis à une obligation de contrôle et est tenu de signaler par écrit à GS1 toute divergence ou imprécision constatée, ainsi que tout manquement, dans les 14 jours civils après fourniture du service concerné.

Pour l'utilisation du Service, l'Utilisateur est également tenu de contrôler les conditions auxquelles les fournisseurs de GS1 collaborent ou prennent part à la fourniture du Service et, s'il y consent, de les accepter.

17.2.3. Utilisation

L'Utilisateur veille à ce que les supports d'information, fichiers électroniques, logiciels et fichiers similaires (l'information) qui sont livrés soient exempts de virus et de vices, et préservera GS1 de toute responsabilité éventuelle pour les dommages qui naîtraient à la suite de l'utilisation de supports d'information, fichiers électroniques, logiciels et fichiers similaires.

L'Utilisateur est responsable de l'exactitude des données qu'il fournit, reçoit, contrôle et utilise.

L'Utilisateur s'abstiendra de reproduire (copier), modifier, traduire, soumettre à une rétro-ingénierie, désassembler, décompiler ou manipuler d'une autre manière, directement ou indirectement, le logiciel, l'« outil », le Service qu'il utilise ou auquel il a accès via GS1 ou tout élément de celui-ci, d'entreprendre des tentatives de contourner les mesures de sécurité ou

d'assister des tiers à le faire de quelque manière que ce soit.

L'Utilisateur accepte que les délais indiqués dans l'utilisation du Service soient purement indicatifs. Le Service pourra être temporairement suspendu, notamment à des fins de maintenance, d'adaptation ou d'amélioration, si possible en dehors des heures de bureau habituelles.

GS1 est habilitée à suspendre l'accès au Service si l'Utilisateur ne respecte pas convenablement ou dans le délai imparti tout engagement pris en vertu des présentes Conditions particulières ou tout autre engagement pris vis-à-vis de GS1. Tous les frais encourus à ce moment seront à la charge de l'Utilisateur.

Il est défendu à l'Utilisateur de vendre à des tiers, de transférer, de mettre en garantie ou d'aliéner de toute autre manière les droits et obligations qu'il a en vertu du contrat. Si l'Utilisateur entend concéder un accès ou des droits d'utilisation à un tiers, il doit conclure un contrat complémentaire à cette fin. L'Utilisateur doit donc obtenir le consentement écrit de GS1 s'il veut donner à un tiers l'accès à son « compte utilisateur » ; il sera alors lui-même responsable de toute utilisation du Service par ce tiers.

17.2.4. Compte utilisateur

L'Utilisateur est responsable de toutes les activités qui ont lieu sur son compte utilisateur et s'engage ainsi à agir à tout moment conformément à la réglementation et à la législation en vigueur concernant le Service.

Les données de ce compte sont confidentielles et seront traitées comme telles par l'Utilisateur. L'Utilisateur est tenu de créer un mot de passe confidentiel et de le garder secret. L'Utilisateur est tenu de modifier régulièrement le mot de passe qu'il a créé et de signaler expressément à GS1 toute présomption d'utilisation non autorisée ou d'utilisation par des tiers.

17.2.5. Durée

Le Service est souscrit pour une période de douze mois. À défaut de résiliation par courrier recommandé par l'Utilisateur au moins un mois avant son échéance, le contrat est renouvelé pour une période identique.

GS1 est habilitée à suspendre l'exécution du contrat ou à mettre un terme au contrat avec effet immédiat si l'Utilisateur ne respecte pas les obligations qui lui incombent en vertu du contrat, en cas d'indications claires que l'Utilisateur ne respectera pas ou ne sera pas en mesure de respecter ses engagements ou si le contrat avec l'Utilisateur est susceptible de nuire à la réputation de GS1. Il en va de même si l'Utilisateur se trouve dans une situation où sa solvabilité est menacée (demande de sursis de paiement, saisie d'actifs ou de créances, faillite).

Dans de tels cas, toutes les créances de GS1 sur l'Utilisateur seront immédiatement exigibles.

GS1 est habilitée à suspendre avec effet immédiat le droit d'accès à tout compte utilisateur ou identifiant de connexion si l'Utilisateur enfreint les dispositions des Conditions générales, des dispositions particulières ou de tout contrat.

En cas de suspension d'accès imputable à l'Utilisateur, toutes les indemnités versées ou encore dues en vertu de la fourniture du Service et du contrat restent acquises à GS1.

17.2.6. Force majeure et circonstances imprévues

La notion de force majeure inclut également les circonstances imprévues : toute conséquence de causes extérieures, prévue ou imprévue, sur laquelle GS1 ne peut exercer d'influence directe, mais qui empêche GS1 de respecter les obligations découlant du contrat. Elle comprend également toute situation où il est question d'interruption du travail chez GS1 ou ses fournisseurs, ainsi que toute situation dans laquelle GS1 reçoit tardivement des produits et services de ses fournisseurs.

GS1 et l'Utilisateur ont le droit de résilier le contrat sans indemnité si cette période de force majeure perdure plus de trois mois.

Si GS1 a déjà respecté une partie des obligations qui lui incombent en vertu du contrat au moment de l'apparition de la force majeure, elle est habilitée à les facturer à l'Utilisateur.

17.2.7. Responsabilité

La responsabilité de GS1 est régie par l'article 11 des Conditions générales.

Ces dispositions prévoient expressément qu'au cours de l'exécution du contrat ou de la fourniture du Service, GS1 n'assume aucune responsabilité pour :

- des données incorrectes ou incomplètes fournies par l'Utilisateur (ou toute défaillance dans leur importation) ;
- la perte ou l'imprécision de données ;
- des modifications ou une utilisation incorrecte par l'Utilisateur ou des tiers ;
- des bugs ou erreurs de liens non immédiatement observables dans des parties automatisées du Service ;
- l'utilisation de données qui sont restituées à l'Utilisateur au moment de la fourniture du Service ou après cette fourniture, l'Utilisateur étant responsable de leur contrôle.

L'Utilisateur préservera GS1 de toute réclamation de tiers à ce propos, y compris en matière de droits de propriété intellectuelle concernant des informations fournies par l'Utilisateur.

Si l'Utilisateur introduit une plainte fondée pour vice ou faute après réception d'informations / de données de la part de GS1, et ce, dans le délai de prescription de 14 jours après leur fourniture, la responsabilité de GS1 consistera exclusivement à remédier au manquement ou à fournir à nouveau les informations / données corrigées sur la base des données livrées initialement par l'Utilisateur. La soumission d'une plainte n'exonère pas l'Utilisateur de son obligation de paiement.

17.2.8. Droits de propriété intellectuelle et droit d'utilisation

Tous les droits de propriété intellectuelle liés au service et son exécution sont intégralement réservés à GS1 et à ses partenaires. En échange des indemnités et tarifs à payer, l'Utilisateur ne bénéficie que d'un droit temporaire d'utiliser les données / informations qui lui sont fournies en retour. Ce droit est limité à la durée du contrat et à l'objet pour lequel le droit d'utilisation est destiné, non exclusif, révocable et incessible.

Il est défendu à l'Utilisateur de supprimer ou de modifier les indications de droits d'auteur, marques, noms commerciaux et autres logos ou identifications de GS1 et de ses partenaires apposés sur le Service fourni et les informations / données.

17.2.9. Référence

GS1 et ses partenaires sont habilités à mentionner le nom et le logo de l'Utilisateur sur leurs sites respectifs et dans leur communication et documentation marketing comme étant une entreprise qui utilise ou a utilisé le Service.

17.2.10. Traitements des données

GS1 et ses partenaires sont habilités à accéder aux données de l'Utilisateur et à les partager avec des tiers, pour autant que ce traitement et ce partage soient raisonnablement nécessaires à la livraison du Service, à l'exécution de tout contrat conclu avec l'Utilisateur, ou à toute autre fin légitime pour laquelle un tel accès peut raisonnablement être considéré comme nécessaire.

Par ailleurs, il est renvoyé à la politique de confidentialité de GS1.

L'Utilisateur autorise en outre GS1, GS1 AISBL, les Organisations membres et les partenaires prenant part à la fourniture du Service à analyser et à utiliser les données pour améliorer davantage le Service, mettre au point des services complémentaires et développer de meilleurs algorithmes. Les données proprement dites ne seront jamais utilisées dans les algorithmes. Cette disposition concerne excessivement une utilisation aux fins de recherche et de développement.